

Recyclage des cartouches d'encre

Le voile se lève enfin

Depuis plus de 10 ans, le syndicat Sud dénonce le véritable scandale sanitaire constitué par le traitement des colis contenant des toners d'imprimantes usagés, en particulier sur la Plate Forme Colis (PFC) de Gennevilliers, site centralisateur de ces colis.

Souvent mal emballés et soumis à un traitement industriel mécanisé, ils éclatent souvent, libérant des nuages de poussière de toners, dont les analyses demandées par le CHSCT du site ont révélé la présence, entre autres, de métaux lourds.

Ces poussières sont inhalées par les salarié-es du site depuis des années, lesquelles ont développé des réactions cutanées, irritations du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Il est aujourd'hui avéré que les micro particules ont une capacité de pénétration en grande profondeur dans l'organisme.

Le CHSCT de la PFC de Gennevilliers, soutenu par le Syndicat Sud, a voté des résolutions visant à organiser un autre process de traitement de ces produits, afin de préserver la santé des salarié-es du site. Il a reçu le soutien de la section locale Sud.

En effet, une expertise demandée par le CHSCT conclut au risque d'exposition à des agents chimiques dangereux par leur composition, la taille des particules, leur cancérogénicité.

Il ressort des réponses de la direction de La Poste qu'à l'évidence, si le problème n'est pas nié, les mesures à mettre en place pour l'éliminer sont jugées trop coûteuse. En conséquence, la simple demande de nettoyage en profondeur du site a été refusée, ainsi que le confinement des colis concernés.

De même, s'appuyant sur l'avis d'un médecin salarié de La Poste, la demande d'un suivi médical des salariés/ées, comprenant des examens et prises de sang, a également été refusée.

A ce jour, pour tenter de minimiser l'inquiétude et éviter la concentration de ces produits sur le site de Gennevilliers, la Poste les dispatche sur d'autres Plateforme Colis, dont Rennes-Le Rheu PFC, où les salarié-es ont fait valoir leur droit de retrait.

Outre la santé des postiers et des postières, c'est aussi celle des usagers et usagères de La Poste qui est ainsi exposée puisque lors du traitement mécanisé des colis, en cas d'éclatement, la poussière vient se déposer inévitablement sur les colis voisins, destinés aux particuliers.

Pour notre fédération, la désinvolture de la Direction de La Poste est intolérable. Sud PTT soutient les initiatives à venir du CHSCT de la PFC de Gennevilliers pour contraindre juridiquement La Poste à prendre en compte la dangerosité des poussières de toner et mettre en place les mesures sanitaires qui s'imposent. Nous soutenons et encourageons également toutes les initiatives et mobilisations de nos collègues qui refusent de travailler au contact de ces produits dangereux.

Paris le 02 août 2017